



## APPEL à CANDIDATURE en Espace-Test AGRICOLE

Commune de SAINT-JEANNET 06640  
Secteur des Colettes Camp Ricard

Date limite de réception des dossiers de candidature : le 15/03/2021  
Date de sélection fin mars 2021

envoi des candidatures par mail à :

Philippe Bodard

Mail : [Philippe.bodard@saintjeannet.com](mailto:Philippe.bodard@saintjeannet.com)

Robert Desvaux

mail : [desvaux.mosaique@orange.fr](mailto:desvaux.mosaique@orange.fr)

Régine Bodei

mail : [adeardesam@gmail.com](mailto:adeardesam@gmail.com)

## **CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET**

La commune de Saint Jeannet est située dans le territoire de la métropole Nice Côte d'Azur à quelques kilomètres de Nice et du littoral méditerranéen.

D'une superficie de 1874 ha, la commune est couverte à 60% par des espaces naturels préservés,

La commune de SAINT-JEANNET a lancé une politique agricole dynamique par la mise en place de zones agricoles protégées et l'inventaire de ses friches agricoles.

« Le secteur des Colettes est un secteur présentant des terrains aux très bons potentiels agricoles de par l'exposition et la qualité agronomique des sols » (diagnostic agricole chambre agriculture2019)

## **LE PROJET ACTUEL PORTE PAR LA COMMUNE**

Le site des Colettes offre 1 ha de terrains en restanques.

Le secteur des Colettes est un secteur présentant des terrains aux très bons potentiels agricoles de par leur exploitation et la qualité agronomique des sols.

Ce secteur se situe à l'ouest de la commune en contre-bas du village.

Il est bordé au sud par la route de Vence et le carrefour des quatre Chemins qui relie la M2210 à la route de La Gaude.

Les parcelles correspondent à d'anciennes restanques cultivées en horticulture florale, vignes, oliviers,... Elles ont été acquises récemment par la commune et sorties de la friche. (débroussaillage pris en charge par la commune , mais travail du sol indispensable en reconquête de friche à intégrer dans la présentation du projet de candidature)

Le secteur est favorable à des cultures arboricoles et oléicoles, ainsi que des plantes à parfums, aromatiques et médicinales et semences.

Un rapport de diagnostic agricole a été établi sur le territoire de la commune par la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes en 2018 et a conclu à la possibilité d'exploitation dudit secteur compte tenu de sa bonne capacité agronomique.Une analyse des sols a été également effectuée par la commune ; elle est annexée  
La démarche certification bio a été également engagée par la commune.

## **Accessibilité**

La commune a créé un emplacement réservé à partir du quartier du Peyron pour accéder à ces parcelles. (Inscription au PLUM métropolitain)

La procédure d'acquisition et de réalisation de cet emplacement réservé a été lancé avec le concours de la SAFER : contact avec les propriétaires pour évaluation des parcelles nécessaires à la création de l'accès. (pas de résultat à attendre à court terme)

## **PARTICULARITES DES TERRAINS MIS A DISPOSITION :**

Terrains en restanques, actuellement en friche et partiellement débroussaillés.

L'aménagement d'un chemin praticable avec une brouette à moteur a été réalisé de la propriété SGARAVIZZI à la limite des parcelles 76/77 .

**Précisions :** L'accessibilité du terrain réduite à un chemin de 70 cm de largeur, il est indispensable dans la candidature de préciser l'équipement privilégié pour le travail

du sol, récolte, transport,...)

La culture impliquant une activité agricole suscitant des transports de lourdes charges est donc déconseillée.

## EAU/ ELECTRICITE

L'eau est accessible selon un branchement provisoire – à confirmer au droit des parcelles 75/76 pression 2/3 bar

Bassin non cadastré 10 M2 (en limite parcelle A75) en cours enregistrement

- Bâtiment cadastré de 12 M2 (en limite parcelle AR 66) reconstruction à l'identique possible

-A-R 66 Bassin cadastré superficie 10M2 (limite parcelle AR 77)

Eau accessible :

Branchement provisoire au droit des parcelles 75/76 :pression de 2/3 bars  
branchement définitif, en étude, au droit des parcelles 157/153 .

Le tarif agricole s'applique sur ces parcelles.

Le raccordement électrique est en cours.

## DETAILS DES TERRES CULTIVABLES:

**Surface totale disponible** : 1 ha qui ont été mis à disposition par bail environnemental agricole sur 7 parcelles à la SCOP MOSAGRI

AB.153 : 1464 M2

AB 141 : 2.378 M2

AB 140 : 2.702 M2

AR 76 : 901 M2

AR 66 : 1.631 M2

AR 67 : 1.312 M2

Ab142 : 598 M2

**Surface totale cultivable : Environ 6000 à 7 000m<sup>2</sup>**

**Productions potentielles** : cultures arboricoles, semences, plantes à parfum, aromatiques, médicinales en plein champs,...

Il est rappelé que la commune est également dans le périmètre des fleurs d'exception de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Terrains en terrasses : des planches seront exploitables après **reprise du sol** suite à une friche ( souches de buissons à supprimer)

**Très bon potentiel agronomique des sols et exposition sud**

## BATIMENTS

Présences de petits bâtis utilisables après réfections comme locaux de stockage :

- A B 141 Superficie 11 M2 (remise hors d'eau /hors d'air par la commune avec possibilité de stockage petit matériel et récolte)

**- A R 67 Bâtiment avec étage en mauvais état superficie 10 M2 cadastré reconstruction à l'identique possible**

## CANDIDATURE en espace test- agricole

La commune a choisi de lancer un appel à « projet innovant » ou traditionnel compte tenu de la nature et de la topologie du terrain, et accueillera positivement toute idée originale de valorisation de ce terrain.

Cette démarche est encadrée par la mise en place d'un espace test agricole validé par conseil municipal du 20 février 2020. le bail rural a été consenti à la SCOP MOSAIQUE.

Le candidat sera recruté sous forme de Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) auprès de la Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs MOSAIQUE avec une période test de 1 an renouvelable 2 fois .

Cette période de test permettra au porteur du projet de tester son activité sur le lieu . Suite à cette période de Test sous contrat Cape , le porteur de projet pourrait poursuivre son activité en contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA) , après accord de la commune et de la SCOP cae Mosaique.

#### ACCOMPAGNEMENT DU PORTEUR DE PROJET ET ANIMATION DE L'ESPACE TEST:

L'association ADEAR 06 (animation, tutorat auprès du producteur en test,) la SCOP MOSAIQUE/ mosagri : Portage et accompagnement juridique, administratif , et de gestion de l'entrepreneur en test/ formation internes )  
L'association Agribio 06 (appui technique et formations)

Organismes associés à l'espace test (coopération inter-acteurs) :Terres de liens, SAFER , chambre d'agriculture06, MNCA

#### PROCEDURE ET CALENDRIER

envoi du dossier d'appel à candidature :avant le Visite du terrain contact M .PHILIPPE BODARD  
[philippe.bodard@saintjeannet.com](mailto:philippe.bodard@saintjeannet.com)

Dépôt du dossier de candidature avant le  
à l'attention de M.BODARD MAIRIE DE SAINT JEANNET

Sélection des candidats avant le

Installation envisagée

#### SUIVI DU DOSSIER

Les candidats intéressés par le projet sont invités à se manifester le plus rapidement possible auprès des structures listées ci après

Personnes en charge du dossier à la commune de Saint Jeannet

Philippe Bodard

Mail : [Philippe.bodard@saintjeannet.com](mailto:Philippe.bodard@saintjeannet.com)

Personne en charge du dossier à MOSAIQUE

Robert Desvaux / 06 43 26 29 98

mail : [desvaux.mosaique@orange.fr](mailto:desvaux.mosaique@orange.fr)

Personne en charge du dossier à l'ADEAR06

Régine Bodei / 07 52 04 27

mail : [adeardesam@gmail.com](mailto:adeardesam@gmail.com)

**ANNEXE 1 Fiche d'inscription à la visite terrain du**

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance.....

Adresse mail .....

Numéro téléphone.....

Activité pro actuelle .....

Projet agricole envisagé

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fiche à retourner par voie postale ou mail à [Philippe.bodard@saintjeannet.com](mailto:Philippe.bodard@saintjeannet.com) avant la veille de la visite afin de valider l'inscription à la visite des terrains

**ANNEXE 2 Composition du dossier de candidature**

Il devra comporter a minima les rubriques suivantes :

***1 Etat civil du candidat.***

***2 Motivation.***

***3 Synthèse du parcours professionnel et des compétences du candidat.***

***4 Descriptif technique du projet envisagé .***

Production principale.

Calendrier prévisionnel de production.

Commercialisation envisagée marché de plein air, autre , transformation ?

#### ***4 Transformation et commercialisation***

Produits commercialisé.

Prix de vente.

Volumes évolution.

Circuits de commercialisation.

Stratégie de communication.

#### ***5 Prévisionnels économiques sur 3 ans minimum,***

Chiffre affaire annuel : coûts de production.

Liste/coût investissement prévus et plan de financements des investissements

#### **6 Points forts /points faibles du projet**

## annexe plan cadastral

